L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 31 à 7 h. 38.

Entre voisins

Les enfants de Mme Valentine Barbieux, 36, rue de Chantilly, injurièrent une voisine, Mme Vve Crupper, 78 ans, demeurant au numéro 34 ; il s'en suivit probablement des propos aigres-doux et Mme Barbieux serait venue chez sa voisine et l'aurait frappée à tel point que la vieille femme dut s'aliter.

Une enquête a été ouverte.

LES VOLS DE VELOS

On a volé le vélo que M. Quintard, demeurant 110, rue du Flocon, avait déposé dans le hall d'un établissement du centre.

D'autre part, M. Léon Tassaux, 48 ans, demeurant 51, rue du Calvaire, avait attaché sa bicyclette à une grille de l'église N.-D. Lorsqu'il revint, la bicyclette avait disparu ainsi que la chaîne.

Voici un avis très sage
Et pour tous les ménages :
Réco pour nettoyages,
Blanco pour lessivages
DECOURRIERES, Roubaix.

LES VACCINATIONS ET REVACCINATIONS

Des séances de vaccinations et revaccinations gratuites, par circonscriptions, auront lieu aux endroits, jours et heures ci-après :

Pour les personnes habitant le quartier du Blanc-Seau, M. le docteur Six procédera à leur vaccination au Groupe municipal du Blanc-Seau, les mardis 2, 9 et 16 novembre, de 15 à 16 h

Pour les autres quartiers, les médecins vaccinateurs se tiendront au Bureau d'Hygiène, 89, rue des Poutrains, aux jours et heures ci-après désignés :

Lundis 8 et 15 novembre, de 10 à 11 h. : Docteurs Decouveleere et Turlur.

Mercredis 3, 10 et 17 novembre, de 10 à 11 h. : Docteur D'Halluin.

Jeudis 4, 11 et 18 novembre, de 10 à 11 h. : Docteur Le Troust.

Vendredis 5, 12 et 19 novembre, de 10 à 11 h. : Docteur Favier.

Huit jours après leur vaccination, les personnes vaccinées devront se présenter devant les médecins vaccinateurs aux mêmes jours et heures pour la constatation des résultats.

N. B. — Les parents et tuteurs ne sont pas obligés de recourir au service gratuit. En déposant au Bureau de l'Hygiène, 89, rue des Poutrains, un certificat du médecin ou de la sage-femme qui aura vacciné ou revacciné ils auront satisfait à la loi. Ces certificats pourront être déposés au moment des séances de vaccination.

Sociétés et Comités

CENTRE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Quartier des Phalempins : Le prochain repas des enfants de prisonniers ou orphelins de guerre sera servi le jeudi 4 novembre, à l'école La Fontaine, rue de la Baille.

Se munir de la carte d'admission numérotée.

HALLUIN

TICKETS DE RATIONNEMENT DE NOVEMBRE

Pour les retardataires, remise de ces tickets le mercredi 3 novembre.

Présenter la carte de tabac pour toucher un bon de validation qui sera à remettre au débitant de tabac ultérieurement.

RONCQ

Bureau de Bienfaisance. — La prochaine distribution de secours en nature aux indigents du Bureau de Bienfaisance aura lieu mardi 2 novembre, de 9 à 10 h. (distribution de bons de pain et de denrées alimentaires).

Le paiement des secours aux nécessiteux aura lieu ce même jour, de 14 h. à 14 h. 15.

Au Ravitaillement. — Pour la distribution des tickets de novembre aux retardataires, ceux-ci seront servis mardi 2 novembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Etat Civil. — Publications : Ingels Adolphe, chauffeur à la S.N.C.F., et Debruyne Adéline, ménagère à Halluin ; Ghesquier Paul, ouvrier de filature à Linselles, et Julia Foley, ouvrière de filature, à Linselles ; Nuttin Jules et Marie-Madeleine Paquet, doubleuse ; André Cosyn, moniteur d'éducation physique, et Marie-Louise Petit, ourdisseuse ; Bénoni Dieryckx, cantonnier, et Irène Petit, bobineuse ; Achille Vansteenkiste, homme de peine, et Germaine Thuillier, doubleuse, à Tourcoing.

BOUSBECQUE

Acte de probité. — M. Noel Marécaux, demeurant rue de Linselles, 12, a trouvé une somme de 13.000 francs qu'il s'est empressé de venir apporter à la Mairie. La propriétaire a été particulièrement heureuse de retrouver cette somme. Félicitations à M. Noël Marécaux, ancien prisonnier de guerre.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu le mercredi 3 novembre, à 15 h., à la Mairie, salle du premier étage.

Etat Civil. — Naissances : René Gamot, hameau des Bois.

Décès : Louis Flipo, 85 ans, rue de Wervicq, 97 ; Germaine Leplat, 66 ans, 57, rue de Wervicq ; Léontine Devos, 6 ans, rue du Château.

LINSELLES

Colis des prisonniers. — Réception des étiquettes à la Maison des Œuvres mardi 2 novembre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Le colis pèse près de 5 kilos. Les familles sont priées d'apporter de la ficelle, de la toile ou du papier d'emballage, et de respecter les jour et heures de réception des étiquettes.

Les familles de prisonniers devenus travailleurs civils, qui désirent augmenter le poids du colis au-dessus de 5 kilos sont avisées que le supplément des frais d'envoi est à leur charge.

MOUVAUX

Représentations théâtrales. — Le Cercle Dramatique Les XX donnera deux représentations du « Voyage de M. Perrichon » en la salle des œuvres, place de la Délivrance, les dimanches 7 et 14 novembre, à 15 h. 30.

« Le Voyage de M. Perrichon », pièce en 4 actes de Labiche et Martin, est une comédie fine qui plaira certainement au public mouvallois. Le programme est complété par « Le Châtiment », drame en 1 acte de Jules Truffier et Jacques Chenu.

Ajoutons que des nouveaux décors agrémenteront ces représentations qui sont données au profit des écoles.

On peut se procurer des tickets aux endroits habituels.

Etat Civil. — Pas de permanence le lundi 1er novembre 1943.

FUNERAILLES

Madame Louis HOSTELART-HUBERT, son épouse ; Madame Veuve BONNET-HOSTELART et ses enfants; Monsieur Marcel JULIOT, ingénieur I.D.N. et Mme, née HOSTELART et leur fils ; Monsieur et Madame Louis HOSTELART-DIEDRICHS et leur fille ; ses enfants, petits-enfants, et toute la famille, ont la douleur de vous annoncer la mort de

Monsieur Louis HOSTELART

NEGOCIANT en LAINES

pieusement décédé à Roubaix, le 28 octobre, dans sa 76e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ils vous prient d'assister aux **Convoi et Service Solennel** qui auront lieu le **Mardi 2 novembre, à 10 heures**, en l'Eglise Saint-Antoine, sa paroisse. Assemblée à la maison mortuaire, 41, rue d'Alsace, à Roubaix (Tram C barré), à 9 heures 30 — Condoléances à la sortie de l'Eglise

Cet avis tient lieu de lettre-part.

FUNERAILLES

FOUQUIERES - LEZ - BETHUNE. — Les Funérailles de Monsieur

Adolphe-Henri-Joseph POTTIEZ

décédé à Fouquières-lez-Béthune, le 29 Octobre 1943, dans sa 20e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, auront lieu en l'Eglise de Fouquières-lez-Bethuna, le **MERCREDI 3 NOVEMBRE 1943, à 11 HEURES.** Réunion à la maison mortuaire, Route Nationale, à Fouquières-lez-Béthune, à 10 h. 30.

De la part de M. et Mme POTTIEZ-TERNOY, ses parents ; Mlle POTTIEZ Lucienne, sa sœur ; Mme Vve POTTIEZ-POTTIEZ ; M. et Mme TERNOY-HOUPPE, ses grands-parents, et de toute la Famille.

OBIT ANNIVERSAIRE

VALENCIENNES. — Un OBIT ANNIVERSAIRE sera célébré le **Vendredi 5 Novembre 1943, à 10 heures, en la Basilique Notre-Dame du Saint-Cordon**, à Valenciennes, à la mémoire de

Monsieur Pierre DARTEVELLE

De la part de Mme Pierre DARTEVELLE ; Mlle Sylvie DARTEVELLE, M. et Mme Louis DARTEVELLE, M. et Mme Léon MILLOT, Mme DECHERF, M. et Mme Jean DARTEVELLE, Mme Antoinette DARTEVELLE, en religion Mère Marie de Sainte-Aline ; M. et Mme François MILLOT Et de toute la famille. 15104

ROUBAIX

La viande sans tickets

Les inspecteurs Decaussin et Reitger ont découvert chez M. A. Debruycker, 41 ans, brocanteur, 159, rue du Hutin, 38 kilos de viande. La marchandise a été saisie et des procès-verbaux dressés.

— D'autre part, les inspecteurs Bohée et De Neckere ont procédé à une perquisition au domicile de M. Achille Arcelon, poseur, 197, rue du Coq Français.

Ils ont découvert 37 kilos de viande de porc dont il n'a pu indiquer la provenance.

La marchandise a été saisie et des procès-verbaux dressés.

VOL AU MARCHE

M. Fernand Delobelle, 40 ans, marchand forain, 210, boulevard de Beaurepaire a été victime d'un filou qui lui a dérobé sur son étal au marché un sac de cuir contenant une somme de 50 fr. et des tickets de ravitaillement.

UN VESTON S'ENVOLE

M. Henri Lejeune, 17 ans, manœuvre, 35, bis rue d'Isly à Lille, travaille actuellement sur un chantier 30, rue des Lignes. Ces jours derniers il constata qu'on lui avait dérobé un veston d'une valeur de 500 francs.

Plainte a été déposée à la police.

ETAT CIVIL

Naissances : Gérard Verriest, de Herseaux (B.) ; Constant Bevère rue Paul-Bert, cité Sainte-Virginie, 5 ; Ketty Vanmullem, rue Edouard Anseele, 46, cour Cornille, 4 ; Danielle De Ronne, rue de Soubise, 64; Béatrice Poliquet, 73, rue Léon-Maurice.

Décès : André Allevaert, 36 jours, 68, rue de Tourcoing; Robine Bourgois, 73 ans, rue Malpaupe, cour Degrick, 13, ép. Hotten ; Constant Coupé, 51 ans, 61, rue Labruyère ; Henri Devos, 77 ans, 477, rue de Lannoy ; Louis Hostelart, 75 ans, 41, rue d'Alsace ; Blanche Vanneesche, 66 ans, Vve Decoeyer, 9, rue Cuvier

WATTRELOS

Procès-verbal. — Invités par le brigadier Le Guillou et les gardes auxiliaires Turpin et Béague à camouflar la lumière de leur véranda, M. et Mme Thieffry, 45, rue Félix-Faure, insultèrent les policiers.

Ils ont fait l'objet d'un procès-verbal pour outrage.

Vaccinations antivarioliques gratuites. — Des séances publiques de vaccinations et de revaccinations auront lieu aux endroits et dates ci-après :

Au Centre, à la salle des Fêtes de la rue aJean Jaurès, les jeudis 4 et 18 novembre à 15 heures.

A la Baillerie, à l'école de la rue de la Baillerie, les jeudis 11 et 25 novembre, à 15 heures.

A la Vieille Place, à l'école de filles de la rue Henri Briffaut, les jeudis 11 et 25 novembre, à 10 h.

Les séances de vaccinations publiques sont gratuites pour toutes les personnes sans distinction d'âge.

Etat Civil. — Naissances : Annie Dekimpe, rue des Pollus, 2 ; Daniel Masseus, rue des Pollus, 2 ; Serge Valemberg, rue des Pollus, 2 ; Georges Vanmark, rue des Pollus, 2 ; Danielle Chédeille, rue des Pollus, 2.

Publications : Adolphe Focke, imprimeur, rue de Beaurepaire, 145, à Roubaix et Louise Devedder, douteuse, boulevard des Couteaux, 17. Henri Vangroeningen, rettocheur, rue du Rivage, cour Stiernet, 8 et Thérèse Dataso, soigneuse, cité A. Prouvost, 310.

Décès : Edouard Jouniaux, 75 ans, rue de Madagascar, 12 ; Achille Vendemeulebroucke, 58 ans, hameau du Pavillon, 2 ; Laurence Copperna, ép. Coppens, Grand'Place, 11 ; Juliette Pierrez, Vve Delille, 83 ans, rue du Tilleul, cour Suin, 3 ; Marie Dujardin, ép. Bény, 64 ans, rue Vellon, 197 ; Daniel Masseus, 2 jours, rue des Poilue, 2 ; Paul Gautheron, 46 ans, receveur-bureliste, rue Jean-Jaurès, 27.

CROIX

REMISE DES TICKETS DE RATIONNEMENT AUX RETARDATAIRES

La remise des tickets de rationnement pour le mois de novembre aux retardataires aura lieu le vendredi 5 novembre, de 14 h. 30 à 16 h., dans le vestibule de la Mairie.

Les demandes de bons d'achat. — Les demandes de bons d'achat d'articles textiles et de chaussures devront être déposées du mardi 2 novembre au samedi 6 novembre. Les intéressés pourront retirer les formules à l'appariteur, au rez-de-chaussée (vestibule) de la Mairie.

Bons de chaussures pour enfants de 3 à 13 ans. — Les demandes de bons de chaussures pour les enfants de 3 à 13 ans, doivent être portées sur des feuilles spéciales, à réclamer à l'appariteur à la Mairie. Il est rappelé en outre que ces demandes ne sont reçues qu'à la date de l'anniversaire de naissance et six mois plus tard.

Vaccination antivarioliqe. — Une séance de vaccination antivariolique gratuite aura lieu le samedi 6 novembre, au Dispensaire de la Mairie.

Au cimetière communal. — Les familles ayant des parents inhumés en 1934 et 1935 sont informées qu'elles devront procéder à l'enlèvement des monuments et signes funéraires pour le 31 janvier 1944, dernier délai.

Faute de quoi, les dits objets seront démontés d'office par le personnel de la ville et déposés dans un lieu spécial où ils resteront pendant un an à la disposition des ayants-droit, qui ne pourront les enlever sans le paiement des frais de dépose ; aucune réclamation ne sera admise pour détérioration.

Après ce délai, ils seront censés être abandonnés à la ville.

Il est rappelé qu'il ne peut être effectué aucun prélèvement sans autorisation spéciale délivrée par le service des travaux (hôtel de ville, 2e étage) sur présentation de pièces en constatant la propriété.

Pour les œuvres de solidarité de Saint-Pierre. — Le dimanche 7 novembre, à 16 h. 30, en la salle du Ciné Jeanne d'Arc, rue Ferrer, sera donnée une représentation par le club « Le Vaudeville des Flandres », qui interprétera « Cœur de Gitane », drame en trois actes, avec ballets, chants et orchestres. Cette représentation sera donnée au profit des œuvres de solidarité du quartier Saint-Pierre.

Comme chaque fois que des séances sont données salle Jeanne d'Arc, le public croisien ne manquera pas d'apporter un témoignage de sympathie aux organisateurs du quartier.

Emplois vacants. — Des emplois de gardes-cantonnements et de gardes auxiliaires sont actuellement vacants au Commissariat de police. Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat, 93, rue Jean Jaurès.

LYS-LEZ-LANNOY

LA DEFENSE PASSIVE

En raison des circonstances actuelles, l'administration municipale s'est préoccupée de mettre sur pied une organisation de défense passive qui puisse en cas de besoin, rendre à la population sinistrée, les secours et les soins nécessaires que la situation exigerait.

Le service de défense passive urbaine comprend 150 membres répartis en divers groupes : incendie, sanitaire, brancardier, police, secouriste, déblaiement, transport.

La ville est divisée en trois secteurs. Chaque secteur, avec un effectif restreint et un matériel approprié assurerait, sous la direction d'un chef de secteur, les premiers secours, en attendant la mise en place de tout le service de défense passive, dont le poste central se trouve 1, rue Jules-Guesde, dans les caves aménagées de l'ancien château Boutemy.

En cas de nécessité, plusieurs autos et camionnettes, réquisitionnées dès maintenant, assureraient les services de liaison et le transport du matériel ou des blessés

Le service incendie, le plus important de la défense passive avec un effectif de 32 hommes, répartis en deux équipes, assurerait tout le travail possible avec un matériel composé d'une moto-pompe et de plus d'un kilomètre de tuyaux. Cinq lances peuvent être mises en action en attendant, s'il le fallait, le renforcement par les équipes de sapeurs-pompiers des grandes villes voisines.

En cas d'incendie dans la journée, il faut prévenir les ouvriers municipaux ou téléphoner à la mairie (téléphone Roubaix 22.707) ; la nuit, il faut avertir MM. Pierre Joveneau, 41, rue de Leers, ou Henri Dassonville, 40, rue de la Mairie.

Lors d'un bombardement, les membres de la défense passive seraient alertés par l'auto-cloche qui parcourrait les rues de la ville, et les sonneries du tocsin.

En espérant qu'il n'aura pas à intervenir, le service de défense passive local possède quand même les éléments indispensables pour apporter une aide efficace de première urgence, en cas de sinistre ou de bombardement dans la commune.

Bagages militaires récupérés. — Le Secrétariat d'Etat à la Défense a fait éditer un répertoire des bagages militaires abandonnés au cours des hostilités, recueillis et regroupés par les services centraux de récupération des bagages Cet opuscule sera déposé au Secrétariat de la Mairie (2e guichet) du 22 au 30 novembre, à la disposition des personnes qui désireront le consulter

Bureaux de la Mairie. — A l'occasion de la Toussaint, les bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 1er novembre toute la journée, seule une permanence pour l'état civil fonctionnera lundi matin, de 10 à 11 heures.

LANNOY

CEREMONIE DU SOUVENIR

La Fraternelle des A. C. de Lannoy-Lys-Toufflers (U. N. C.), fera célébrer :

1. Le dimanche 7 novembre, au temple, un office à 9 heures ;

2. Ce même jour, messe à 11 h. 30 à l'église de Lannoy ;

3. Le dimanche 14 novembre, en l'église de Lys, messe à 11 h. 30. La Musique municipale donnera une audition ;

4. Le dimanche 21 novembre, service religieux en l'église de Toufflers, à 10 heures

Des places seront réservées à gauche dans la grande nef, aux familles des morts au champ d'honneur et à droite aux A. C.

Pour les membres de la F. A. C. n'ayant pu être touchés à domicile pour la perception des cotisations et la souscription volontaire au profit des œuvres de la Fraternelle, il est rappelé qu'ils peuvent toujours s'en acquitter aux permanences du dimanche, de 10 à 12 h., au siège, café de l' « Hôtel de Ville », de même que pour les dossiers, retraites, etc...

MARCQ-en-BARŒUL

AU CONSEIL MUNICIPAL

LE BUDGET DE 1944 S'ELEVE A 6.191.742 fr. 15

L'ACQUISITION DE L'HIPPODROME DES FLANDRES A ETE DECIDEE

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Bailly, maire, conseiller departemental.

L'assemblée a discuté l'ordre du jour suivant :

Projet d'ouverture d'une rue nouvelle ; fixation des alignements et redressement de la rue Fouquet-Lelong. — L'assemblée examine la protestation adressée par plusieurs propriétaires, et, jugeant que celle-ci n'entraîne pas un dommage pour l'intérêt général, décide de donner au projet un avis favorable.

Acquisition de l'Hippodrome des Flandres — L'accord du Commissariat Général aux Sports ayant été donné pour l'acquisition de l'Hippodrome des Flandres, en vue d'y aménager un Parc des Sports, le Conseil décide d'engager les formalités en vue de cette acquisition. La ville bénéficiera, pour celle-ci d'une subvention de 60 %.

Local pour Consultation de Nourrissons. — Location verbale est contractée pour un local destiné à la Consultation de Nourrissons du Flouich, moyennant un loyer mensuel de 150 fr.

Bail pour les locaux de la Perception. — Ce bail est contracté pour une période de 18 ans, et prévoit l'occupation par les Services de la Perception-Recette, de trois bureaux de l'Hôtel de Ville, 1er étage.

Budget du Service Vicinal 1944. — Ce budget, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 52.677 fr. est approuvé.

Compte administratif de gestion 1942 ; Budget additionnel 1943, Budget primitif 1944 de l'Hospice. — Les comptes administratif et de gestion 1942 de l'Hospice se chiffrent à la somme de 41.538 fr.

Le budget additionnel 1943 s'équilibre à la somme de 167.193 fr.; et le budget primitif 1944, à la somme de 471.613 fr.

Le budget primitif du Bureau de Bienfaisance de 1944 s'équilibre à la somme de 494.100 fr.

Budget primitif 1944. — Le Conseil procède à un examen attentif de cet important document financier. Le centime communal a, cette année, une valeur de 5.345 74 et le nombre en a été diminué, se trouvant ainsi réduit à 629.50 au lieu de 671.90.

La section ordinaire se chiffre en recettes à 5 198.707 fr. 20 ; en section extraordinaire, les recettes se montent à 993.034 fr. 95.

Le total des recettes est donc de 6.191.742 fr. 15

Les dépenses n'accusent aucun changement important par rapport à l'an dernier, aucune grosse dépense nouvelle n'étant prévue au cours de cette année.

C'est ainsi que les dépenses se chiffrant à *6.191.742 fr. 15*, le budget communal s'équilibre en recettes et en dépenses à cette somme.

Aussi le Conseil est-il unanime à approuver ce budget.

Nourrissons. — La consultation des nourrissons se fera mardi 2 novembre, de 16 à 17 h. pour le quartier du Plouich chez Moral, rue Pasteur, 125 ; goûter des mères ; Paiement des gardes-fils, voies ferrées et ponts aura lieu mardi 2 novembre à la perception (mairie), de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

LES SPECTACLES : *A ROUBAIX*

COLISEE — LUNDI (TOUSSAINT) *3 Séances :* 3 heures - 5 h. 30 - 8 h. — ENCORE DE BONNES PLACES DISPONIBLES POUR **LA VILLE DOREE** — LE CHEF-D'ŒUVRE DE LA COULEUR

TRAMWAYS - L'HEURE DES ADIEUX — AUJOURD'HUI, SEANCES à 2 h. 30, 6 h. 10 et 8 heures — LUNDI (TOUSSAINT) 3 séances : 2 h. 30, 6 h. 10, 8 heures — **LA GRANDE RÉVOLTE** — UN FILM SUPERBE. A L'ACTION MOUVEMENTEE — Jeudi, à 3 h. et 8 h. : *L'HEURE DES ADIEUX*

LE ROXY — 1, rue Magenta ROUBAIX — A l'occasion des fêtes de la Toussaint : Lundi à 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. Mardi, 15 h. et 20 heures : *UNE MÈRE*

A WASQUEHAL — **CINÉ - CAPREAU** — LUNDI, 3 séances : 3 h. - 5 h. 30 - 8 h. — *LA TOSCA* — Superproduction dramatique Jeudi : mat. 3 h., soirée 7 h. 30 — Dernières séances de 2e Epoque : *Monte-Cristo* LE CHATIMENT

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

A WATTRELOS — **MÉTRO - CINÉ** — Lundi, 2 séances : 3 h., 5 h. 15 — **SATURNIN DE MARSEILLE** — Un film gai avec GORLETT

A TOURCOING — **CENTRAL CINE** — AMOUR, GAIETE, SPORT, dans : *LE GRAND COMBAT* avec L. Boceux, Suzanne Dehelly, J. Galliard, Blanchette Brunoy — Dimanche, 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30 — Lundi : 15 h. et 19 h. 30 — Mardi : soirée à 19 h. 30

INFORMATIONS RÉGIONALES

Un homme est abattu à coups de revolver à Valenciennes

Son amie est gravement blessée

Au cours de la nuit du samedi à dimanche, le sieur Théodor Stefaniuk, 40 ans, rentrait vers 23 h., avec son amie Yvette Bachimont, la domicile de cette dernière, 125, avenue de Liège, à Valenciennes. Tous deux venaient de sortir du café Drancourt et avaient à peine pénétré dans la cour que plusieurs détonations retentirent.

Stefenluk avait reçu deux balles de revolver dans la tête et la mort avait été instantanée. Son amie, atteinte à la nuque et au bas-ventre, reçut immédiatement les soins de M. le docteur Blert, de Saint-Saulve, qui la fit immédiatement transporter à l'Hôtel-Dieu. Son état est très grave. La police est descendue sur les lieux pour rechercher les mobiles de ce crime.

UN JEUNE CHEMINOT DE MARCHIENNES ÉLECTROCUTÉ EN MANIANT UNE LAMPE-BALADEUSE

Un employé de la S.N.C.F., M. Eugène Cochez, 23 ans, 2, rue Lefort, se rendit l'autre soir, dans une remise située derrière son habitation pour montrer à un camarade un travail qu'il avait exécuté.

Il s'éclaira au moyen d'une lampe dite « baladeuse » reliée à une prise de courant. L'inspection terminée, M. Cochez enroula son fil, tandis que son camarade s'éloignait. Mais bientôt celui-ci était rappelé par cette exclamation : « Venez vite, couper le courant ». Il revint sur ses pas, voulut arracher la lampe des mains du cheminot, qui était appuyé contre le mur, mais il reçut une décharge électrique.

Il appela M. Cochez père qui, à l'aide d'un manche à balai, fit tomber la lampe. Libéré de celle-ci, le jeune homme s'écroula. Il était mort et c'est en vain que le docteur Genel intervint.

1re ANNEE DE CAPACITE

Centre d'Epreuves écrites de Lille

Sont admis définitivement :

MM. Bavey, Bouchez, Castelain, Caulier, Denneutin, Dierickx, Dumon, Mlle Kessler (A.B.), MM. Leclercq Henri, Lenfant, Parmentier, Pauvros, Perelle, Prévost, Reumaux, Singer, Sion, Telne, Mlle Thélier, M. Wenesse.

Centre d'Epreuves écrites d'Amiens

Mme Ancelin, MM. Bergé, Bonave, Mlle Caraven, MM. Douvilles, Duthoit, Meurisse.

IIe ANNEE DE CAPACITE

Centre d'Epreuves écrites de Lille

MM. Bernard, Cassel, Degardin, Delaire, Dhalluin-Duhamel, Dupré (A.B.), Gilcart, Haire, Jecquemin, Lheureux (A.B.), Micheux, Poiteu, Tourigny, Mlle Vernier, M. Yecherd.

Centre d'Epreuves écrites d'Amiens

M. Benet, Mlle Féron, M. Labiche

Ire ANNEE DE LICENCE

Centre d'Epreuves écrites de Lille

MM. André, Archambault (A.B.), Boudon François, Mlle Brun, MM. Carbonel (A.B.), Catoen, Chevalier (A.B.), Mlle Copin, MM. Courtin, Denjour, Descemps, Dufaux, Ernout, Evrard (A.B.), Peche (A.B.), Facomprez, Fenyau, Goudallier (A.B.), Gumez, Hayez, Héroguer, Mlle Joinville, Leroy Hélène, MM. Lobel, Loiseau, Malbrencke, Morel, Payen, Mlle Pontac, M. Singier, Mlles Staes Théodat (A.B.), Valois, Vanmoerbeke, Verhelst MM. Vilette, Théry, Gautier.

Centre d'Epreuves écrites d'Amiens

MM. Aviase, Becker, Blondeau (A.B.), Boucher, Costes, Delerue, Mlle séférable, MM. Deweilly, Flinleux, Guy, Henry, Merchand, Peguet, Peltier, Prétet, Truquin.

IIe ANNEE DE LICENCE

Centre d'Epreuves écrites de Lille

MM. Afchelin, Augeix, Mlle Bossi M. Boccard, Mlle Boucher, MM. Brugière, Degeer, Dudot, Dupuis, Dupureur, Flévet Georges, Florin, Laseelle, Mlle Lesage, MM. Mouflard, Noclercq, Pierret, Routier, Watine, Thelliler.

Centre d'Epreuves écrites d'Amiens

Mlle Cereven, MM. Moret, Roger.

IIIe ANNEE DE LICENCE

Centre d'Epreuves écrites de Lille

MM. Delmotte, Duquennoy, Frencois, Gerit, Gruwin (A.B.), Lamon (A.B.), Papillard (A.B.), Mlle Pettou, MM. Quennelle, Recine, Ransy, Mlle Rateau, MM. Robillard, Roussel

Centre d'Epreuves écrites d'Amiens

Mlles Cogé, Clément, Mme Coupe-Rabouille, MM. Libossart (A.B.) Nigeut, Périn.

Résultats proclamés sous réserve de l'application du décret N° 2.009 ou 15 juillet 1943.

DOCTORAT

Diplômes d'Etudes supérieures

Sont admis à subir les épreuves orales :

I. *Droit romain et Histoire du Droit.* — Le mercredi 3 novembre, à 14 h : MM. Gobin, Willerval.

II. *Droit privé.* — Le mercredi 3 novembre, à 14 h. : MM. Beirnaert, Dewisme, Martin, Prouvost.

III. *Droit public.* — Le jeudi 4 novembre, à 9 h. : MM. Degrémont, Freyrie, Mlle Herbay, MM. Lecat, Pleteau, Mlle Venwelden.

IV. *Economie politique.* — Le mercredi 3 novembre, à 14 h. : MM Clément, Delcroix, Jecquet, Lief

RÉGLEMENTATION DE LA CARTE DE JARDINAGE

De récentes instructions adressées à MM. les Maires du département, prescrivent la reprise de la distribution des cartes de jardinage et la validation des anciennes cartes.

Ces formalités devront être effectuées à la Mairie de la commune où est situé le jardin.

Il ne sera attribué de nouvelles cartes qu'aux personnes qui n'en possédaient pas encore. Les intéressées devront faire une demande écrite sur un imprimé qui sera tenu à la disposition du public dans les Mairies.

A l'appui de chaque demande devront être produits :

a) La carte d'alimentation de chacune des personnes vivant du jardin

b) Un titre, ou la copie certifiée conforme, d'un titre, prouvant que le demandeur est possesseur ou exploitant d'un jardin (titre de propriété, bail, acte de location verbale, certificat de mise à disposition du jardin à titre gratuit)

Suivant les indications qui seront données par MM. les Maires, toutes les personnes déjà titulaires d'une carte de jardinage devront se présenter à la Mairie qui l'a délivrée munies de ladite carte et des feuilles de tickets « semences » ainsi que des cartes d'alimentation des personnes vivant du jardin et de leur titre de propriété ou de possession aux fins de vérification.

Si des modifications sont survenues dans la composition de la famille, par suite de décès, naissances, départs, mariage, etc..., ou en ce qui concerne les surfaces cultivées, la carte et les feuilles de tickets seront régularisées en conséquence.

Mention de la vérification sera faite à la page 2 de la carte de jardinage par les soins de la Mairie

L'attention des intéressés est appelée sur le caractère indispensable de la carte de jardinage nécessaire pour l'obtention de semences plant de jardinage et qui est également de pommes de terre, engrais et outils destinée à devenir le titre donnant droit à le délivrance d'autorisation de transport des pommes de terre et des légumes produits par le jardin

ÉCHOS ET CARNETS

CALENDRIER. — Lundi 1er novembre 1943, — Soleil : lever à 7 h. 38 ; coucher à 17 h. 30.

Aujourd'hui : Toussaint. — Demain : Commémoration des morts.

DEUX BANDITS BLESSÈRENT GRAVEMENT UN FERMIER A HÉBUTERNE

Poursuivis par les gendarmes, ils réussirent quand même à prendre la fuite

Deux bandits armés ont, une fois de plus, livré combat avec des forces de gendarmerie. Protégés par le brouillard, mieux armés, ils ont fait abandonner la lutte aux policiers manquant de munitions.

C'était à la tombée de la nuit, il pouvait être 21 h. 15. Dans une ferme qu'ils occupent, en bordure de la route de Pulsieux, à *Hébuterne*, les époux Grossemy allaient se mettre à table

Ils se trouvaient dans leur cuisine, pièce faisant partie d'un bâtiment construit dans le fond d'une cour dont l'accès na s'ouvre que par une grand' porte en fer face à rue.

Tout à coup, un homme fit irruption dans la cuisine. Mme Félicia Grossemy était debout près de la table où se trouvait son mari, âgé de 57 ans, en train de lire un papier qu'il tenait en main. L'intrus intima l'ordre à Mme Grossemy de s'asseoir et comme elle n'allait pas assez vite à son gré, il l'empoigna et la bousculà vers une chaise. Comme elle résistait, l'individu alla à la porte et appela son comparse, qui venait de caler la porte avec un manche de fourche.

C'est à ce moment que M. Grossemy réalisa ce qui se passait chez lui. Le second bandit, revolver à la main, mit en joue le cultivateur. La femme, une gaillarde, ne se laisse pas intimider. Elle réussit à gagner la porte, malgré l'homme qui le tenait par les cheveux, et passa la tête par l'huis entr'ouvert pour crier au secours ! » Comme elle voulait sortir, le bandit l'empoigne fortement et la lança au milieu de la pièce.

Deux coups de feu crépitèrent. Les malfaiteurs criminels avaient tiré chacun sur leur victime. La femme ne fut pas touchée, mais l'homme s'écroula avec sa chaise. Il avait été atteint au côté gauche.

Un voisin, M. Petit, arriva bientôt, car il avait entendu le bruit des armes à feu et avisa les autorités. M. le docteur Michel, appelé, donna des soins à la victime et la fit admettre à l'hôpital de Bon Secours à Arras où l'extraction de la balle a été faite.

SUR LA PISTE DES BANDITS

Le chef Bryselbout et les gendarmes Wanson et Gengembre, de Poncquevillers, furent alertés et vinrent sur les lieux avec célérité

Ils se mirent en devoir de rechercher immédiatement les deux bandits dont Mme Grossemy leur avait donné un signalement complet

On leur indiqua la direction prise par deux cyclistes. La chasse commença.

Ce fut tout d'abord Maillié, village en bordure de la Somme, puis Beaumont-Hamel, que les policiers traversèrent suivant toujours la piste des odieux agresseurs. Malheureusement, le brouillard gêna quelque peu leurs recherches. Puis ils furent assez heureux de rejoindre les deux fuyards.

DES COUPS DE REVOLVER

Arrivés à quelques mètres d'eux, les gendermes Bryselbout et Gengembre sautèrent de bicyclettes et crièrent : « Halte ! Gendarmerie ; Haut les mains ».

Mais les deux bandits usèrent immédiatement de l'argument frappant. Les coups de feu fendirent l'air de part et d'autre car les gendarmes ripostèrent.

Les deux hommes filèrent par un petit chemin, puis s'égaillèrent dans les champs non sans tirer et tirer toujours sur les gendarmes qui les talonnaient de très près.

La retraite des fuyards fut ainsi facilitée. Des recherches sont encore en cours auxquelles prennent part les gendarmeries d'Albert, Acheux, Péronne et d'Arras

Les deux tristes personnages répondent aux signalements suivants :

Le premier, âgé de 20 ans, 1 m. 60, yeux noirs, bouche large, nez un peu relevé, teint met, cheveux noirs, face rasée, complet gris et noir, béret basque ; le second, âgé de 22 ans, 1 mètre 60, visage rond, rasé, effet du travail bleu.

Nous avons pris des renseignements sur l'état de santé de M. Grossemy qui, heureusement, après extraction de la balle, se remet lentement de sa blessure sans grand caractère de gravité

DES INDIVIDUS ARMÉS ATTAQUENT LE SECRÉTAIRE DE MAIRIE DE MONDREPUIS

et se font remettre les cartes de ravitaillement

Au cours de la nuit, 5 hommes se présentèrent chez M. Champagne, secrétaire-adjoint de la Mairie de Mondrepuis. Celui-ci, son travail terminé, avait emporté chez lui les titres de rationnement. Son épouse était sortie à ce moment-là pour effectuer quelques courses. Les bandits le savaient sans doute puisqu'ils frappèrent à la porte et, à la demande de M. Champagne : « Qui est là ? », il reçut la réponse : « C'est moi », prononcée par une voix féminine qu'il crut être sa femme. Aussitôt il ouvrit la porte et se trouva en présence du 5 hommes qui, immédiatement, l'immobilisèrent. Trois hommes restèrent devant la maison, les 2 autres crurent devoir sortir chacun 2 pistolets de leurs poches et, les mettant sur la poitrine de M. Champagne, lui intimèrent l'ordre de remettre les feuilles de ravitaillement qu'il détenait.

M. Champagne, ne pouvant prétendre à aucun secours s'exécuta et remit les précieux papiers

Les agresseurs disparurent après avoir averti M. Champagne qu'il ne devait pas jeter l'alerme car il lui en cuirait. Epouvanté de la scène, M. Champagne n'avertit la gendarmerie que le lendemain matin. Une enquête a été aussitôt ouverte.

Dans le monde du Cinéma

M. Nanin, Directeur du B.R.O.C., a présidé, samedi, à Lille, une manifestation de solidarité.

On sait maintenant que l'organisation de la Semaine du Cinéma dans toute la France a permis de verser au Secours National une somme de 10 millions de francs at d'alimenter, en outre, les caisses d'entr'aide et d'assistance ainsi que la pécule des prisonniers des Œuvres Sociales du Cinéma.

C'est — ainsi que le disait M. Huygha, Directeur du Rexy — au seul et nombreux public qu'est dû la succès de cette collecte. Le N